

DU JEUDI 30 JANVIER 2014



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Nadine Bernard ; Sandrine Blanc, première adjointe ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Michèle Mison ; Aurélie Monteil, quatrième adjointe ; Guillaume Portugues, deuxième adjoint ; Olivier Sac.

Étaient absents excusés : Philippe de Moustier, troisième adjoint ayant donné procuration à Pierre Arnaud.

Étaient absents : Valéry Barbato ; Jean Marie Dusuzeau ; Majo Raffin.

Olivier Sac est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40

I. REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT

Le maire fait part à l'assemblée du travail effectué par Philippe de Moustier auprès de la caisse française de financement local pour le refinancement d'un emprunt. Pour mémoire il s'agit de l'emprunt pour lequel le refinancement de l'échéance de janvier est demandé depuis deux ans. En effet, les intérêts et le capital de cet emprunt étaient à échéance annuelle, au 1^{er} janvier, ce qui engendre des problèmes de trésorerie. Le refinancement consiste à modifier l'échéance des intérêts en trimestrielle. Cela aura un coût pour la commune d'environ 800 € par an, mais évitera les frais de retard de paiement (d'environ 1 000 € par an) pour l'échéance de janvier qu'il convient de renégocier chaque année. Le maire précise que cet emprunt court jusqu'en 2026, qu'il est donc préférable de renégocier maintenant.

Unanimité.

II. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LA GAZETTE »

Le maire rappelle que la commune a mis à disposition de l'association « La Gazette », le local situé dans la Grand'Rue (ancienne bibliothèque). Il précise qu'il convient de modifier cette convention afin d'y préciser une durée, le montant de la participation financière, etc. Il donne lecture du projet de convention, précisant la durée de la mise à disposition du local qui sera de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction, à compter du 1^{er} février 2014, et moyennant le règlement annuel de 350 €.

Unanimité.

III. PROJET DE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-LAURENT »

Le maire donne lecture à l'assemblée du projet de convention entre la commune et l'association « Les amis de la Chapelle Saint-Laurent » pour autoriser cette dernière à rénover la chapelle Saint-Laurent.

Les membres du conseil municipal émettent plusieurs objections et demandent que la convention respecte certaines obligations :

- La durée de la convention sera de 10 ans avec tacite reconduction et le préavis sera de 1 an.
- La commune devra rester maître d'ouvrage afin d'avoir le dernier mot sur les travaux.
- Les demandes d'utilisation devront se faire par écrit auprès de la commune, en cas de manifestations organisées par l'association.
- Ajouter l'obligation pour l'association de souscrire à une responsabilité civile.

Le maire va revoir cette convention avec l'association et la soumettra, modifiée, au prochain conseil municipal.

Unanimité.

IV. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations sur l'urbanisme

a. Permis de construire

Pierre Pitance a déposé un permis de construire le 24/01/2014 pour la construction d'un hangar de 35 m², St Laurent, zone A. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

La SCI Maromel – Michel Enguent a déposé une déclaration préalable le 19/11/2013 pour la construction d'une piscine et des modifications d'ouvertures, Route de Mirabel, zone Nh. Accordée le 20/12/2013.

Josette Avias a déposé une déclaration préalable le 05/12/2013 pour la construction d'un muret sur sa terrasse, Rue des Espérants, zone Ua. Tacite le 05/01/2014.

Yves Manela a déposé une déclaration préalable le 09/01/2014 pour la surélévation de toiture, Rue de la Bourgade, zone Ua. En cours d'instruction.

2. Attribution du logement du Villadeï

La commission d'attribution des logements s'est réunie cet après-midi. Sur les neuf dossiers reçus, deux paraissent prioritaires. Le secrétariat les appellera demain.

Guillaume Portugues précise que l'appartement pourra être loué à compter du 15 février, les travaux de nettoyage devant être fait la semaine prochaine. Il ajoute que la dalle sera consolidée par un IPN en dessous (local commercial).

3. Point sur les travaux et les actions en cours, à venir et les différents dossiers

Grand' Rue : les travaux se déroulent normalement. Le responsable de l'agence routière de Vaison-la-Romaine présentera le projet d'aménagement de la Grand' Rue qui consistera en un caniveau central avec du béton lavé, du bar jusqu'à la place du Général de Gaulle.

Peinture : Rémi est en train de repeindre le hall de la mairie et les escaliers.

École : les travaux de mise aux normes pour le passage de la commission de sécurité fin février sont en cours. Quelques soucis avec la hotte et l'alarme, mais Rémi s'en occupe.

Sources : Jean-Laurent Macabet explique que les travaux sont encore repoussés à cause du mauvais temps.

Réseau d'eau pluviale « Kastens » : Jean-Laurent Macabet attend les devis de Missolin et Alain Bertrand pour ces travaux. Selon un premier estimatif il y en aurait pour environ 28 000 € (pour le haut et le bas). Il faudra de toute façon rencontrer Anne Kastens pour lui demander si elle est d'accord de couper certains arbres qui vont gêner le bon déroulement des travaux.

Chemin de Caroline Nancy : Jean-Laurent Macabet rappelle que ce chemin en partie communal est parti avec les orages. Il a demandé un devis à Missolin qui propose de faire un grave cimenté avec un enduit superficiel pour la tenue pour 6 840 € TTC. Le conseil municipal est d'accord pour en payer 1/3 sachant que Caroline Nancy est propriétaire de l'autre partie du chemin et que Pierre Dieu a un droit de passage pour accéder à ses terres. Jean-Laurent Macabet va faire part de cette proposition à Caroline Nancy et tiendra informé le conseil municipal de la suite de ce dossier.

Inscription sur le mur de l'école : les découpes sont faites et envoyées au thermo laquage. Tout sera posé dans 15 jours.

Maison Garcia : plusieurs personnes ont signalé qu'il faisait très chaud dans la salle, apparemment la pompe à chaleur est déréglée. Guillaume Portugues a contacté l'entreprise qui l'avait installée pour qu'un technicien vienne vérifier et nous fasse un contrat d'entretien.

Commission école : Sandrine Blanc fait un compte-rendu de la commission école qui s'est tenu le mercredi 29 janvier 2014 pour les comptes de la dernière période 2013. Il en résulte que le coût par enfant a beaucoup augmenté, ceci est dû essentiellement à une augmentation des factures de fournitures scolaires.

Réformes des rythmes scolaires : Sandrine Blanc informe le conseil municipal que la commune doit recenser les besoins en personnel avant le 14 février 2014. Le souci rencontré est que le conseil municipal n'est pas d'accord avec les horaires souhaités par les institutrices. Une réunion va être organisée avec le personnel de l'école.

Guide des festivités 2014 : la réunion avec les associations pour établir le guide des festivités 2014 aura lieu lundi 24 février 2014 en mairie à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.